

MÉMOIRE
HISTORIQUE,
OU
LETTRE
ADRESSÉE A MM. LES LÉGISLATEURS DE FRANCE,

Par un ancien Soldat citoyen, retiré du monde.

Décembre 1789.

MESSIEURS,

SI je n'écris point dans un Fromage d'Hollande ; ſi mes réclamations ſont celles d'un partiſan d'une réforme heureuſe dans la conſtitution, lorſqu'elle ſeroit accompagnée de précautions plus ſages contre les inconveniens de l'anarchie ; ſi, n'ayant pas la prétention d'être l'auteur des Loix nouvelles, je me trouvois en avoir été le prophete * en bonne partie ; mes objec-

* Voyez le plan d'une Milice Nationale, du 26 ~~Novembre~~ 7bre dernier, & le Mémoire adreſſé à M. NECKER, le 22 Octobre 1788.

tions ne doivent pas être fuſpectes : j'oſe vous ſupplier, Meſſieurs, de prendre en conſidération les réflexions ſimples d'un ſolitaire, qui ſe confeſſant à vous, eſpere que vous ferez quelqu'attention à ſon Hiſtoire, qui n'eſt pas étrangere aux circonſtances, à laquelle on peut ajoûter foi ; & n'a pas aſſez d'étendue pour ennuyer long-temps mes lecteurs.

Vous aimez ſurement les malheureux : le malheur originel n'aura-t-il pas des droits ſur vos cœurs ?

J'étois, ce que l'on apppelloit ci-devant, & ce que l'on appellera toujours, d'aſſez bonne race ; & je ne connois point de regiſtres, où nous ayions été autrement inſcrits, dans le petit coin des Gaules qui, depuis pluſieurs ſiécles, nous a toujours vu naître. --- Nos meres étoient nos couſines, ou du moins nos aliées. ---- Notre ſang fut toujours à notre patrie, & nos biens ont été employés à la ſervir. --- Parmi nos voiſins, nous ne connumes point d'inférieurs ; & n'entendant dans le mot féodalité, que celui de fraternité; celui de ſupériorité ne nous offroit l'idée que de la généroſité ; parce que, dans notre ſimplicité, nous n'ignorons pas que ce ſentiment s'exerce, en raiſon du motif & non de la ſplendeur.

Sans remonter plus loin ; --- Sous le Régent, comme aujourd'hui, du papier pour de l'or, nous fut donné en guiſe de monnoie. --- Nous, bonnement, nous en primes pour de la terre. ---Une pluie de déſordres effaça les caracteres

de notre papier. --- Ces terres ont continué d'être fertiles ; mais leurs moiſſons ne ſont plus pour nous.

L'infortuné, qui depuis fut mon pere, commença ſa carriere dans ces circonſtances malheureuſes. ---- Déja, fidellement il ſervoit ſa patrie, & porta ſes premieres armes au ſiége du fort de Kell, ſur le Rhin.

Bientôt ſe reſſentant du mal François d'alors ; maladie devenue héréditaire pour lui ; --- Il ſuivit un oncle que les bontés du Régent n'avoient rien moins que garanti de ce mal, & le joignit, avec le Comte de Roſtaing, * dans un climat plus doux, que n'étoit celui de France, en ce fameux hyver de 1740.

Tous trois unis à l'Iſle de France, en Afrique, *ils continuerent d'y ſervir* dans l'infanterie & l'artillerie Françoiſe ; --- s'y procurerent des *habitations* qu'ils cultivoient enſemble philoſophiquement. --- Mon pere, en même temps, élu *Juge de paix* de ſon canton, en rempliſſoit dignement les fonctions, aux dépens de ſon vin, dont il aſſaiſonnoit par fois, ſes innocens décrets.

C'eſt là que d'un François je naquis Africain ; baptiſé comme un canon, de la main du Général Roſtaing ; car il eſt bon de dire que le bon papa n'avoit pu réſiſter aux charmes d'une noble & belle créole, n'ayant pour bien qu'un ſang pur, & ſes charmes, il l'épouſa & fut heureux.

---

* Encore exiſtant à Paris. -- Je regrette de ne pouvoir dire ici tout ce que je ſais de cette Iſle enchantée.

Dans une vie douce & loin des fracas, le tems s'écoule rapidement. --- Tout mal se passe, & la mort même, n'est qu'un mal passager. --- On oublie ses malheurs, mais on n'oublie pas ses foyers. --- La maladie du pays succéda chez mon pere, à ses anciens ennuis. --- Il lui restoit une mere, une cabane, & quelques champs en France.

Son fils; confié à un ami, l'avoit déja dévancé. --- Son habitation indienne convertie en especes; son Oncle & sa Moitié n'étant plus, la guerre déclarée ne put l'arrêter. --- Il part.

Bientôt il alloit toucher les rives de l'Amérique. --- Il est fait prisonnier de guerre; & traîné dans le nouveau monde, lieu de la destination des fiers Bretons, ses vainqueurs.

Oh douleur! -- La Fortune est peu de chose; mais d'anciens maux renouvellés; un éloignement aussi contraire à ses plus douces espérances, à son désir de revoir sa patrie, sa famille; après vingt ans d'absence; à la fin d'un trajet de 4500 lieues, forcé d'en faire encore 4000, d'aller & de retour avant de terminer cette course pénible & incertaine. Au milieu de ses ennemis, & des ravisseurs de son bien; enfin des pressentimens sinistres, tourmens ordinaires des victimes du sort, vinrent encore affaisser son cœur, accablé de chagrins!

Il suit ses destinées! --- Malheureusement il les partageoit avec une enfant (sa fille) qu'il ramenoit avec lui.

Auſſitôt arrivé à la Jamaïque, il veut partir ſur un vaiſſeau qui mettoit à la voile pour l'Angleterre. ---- Il l'obtient.

Dès la premiere nuit, un danger nouveau le menace encore. --- Nous laiſſons aux Romans ces deſcriptions pompeuſes, & que l'art d'un auteur fait rendre pathétiques, lors même que les effets n'ont de réalité que dans ſon imagination. --- Ici c'eſt une fâcheuſe vérité. --- Son vaiſſeau fut précipité par les courans, qui avoiſinent ces iſles, sur des rochers, ſe briſa au milieu de la nuit. --- La mer entre en furie dans leur apartement même, & il s'enfuit ſur le pont, avec ſon enfant dans ſes bras. --- On peut juger de la déſolation, & du déſordre où il trouva l'Equipage.

Une légere Chaloupe, par ſon conſeil, & non ſans peine, fut miſe à la mer. --- Il y deſcend avec ſa fille, & fut ſuivi de tout l'Equipage, qui heureuſement n'étoit pas nombreux. --- A peine ils y furent, que le Vaiſſeau renverſé les couvrit d'une de ſes Voiles. --- La premiere Vague, devoit les engloutir ſous cet effrayant toît. --- Cette vague au contraire, en les ſoulevant, leur fut propice, & les dégagea cette fois.

Au ſortir d'un danger évident, ils en rencontrent mille, & ne voyoient plus que la mort qui les environnoit; lorſqu'un rameur ſentit le fond au bout de ſa rame, ce qui leur fit découvrir des bancs de ſables, tenant à ces rochers, qu'ils ne pouvoient voir dans l'obſcurité. --- Chacun s'y précipite, moitié nageant, moitié

courant, & de bons matelots y trainerent mon pere à demi mort, de la quantité d'eau de mer qu'il avoit été forçé d'avaler, emportant dans ſes bras ſa fille, que ſon état n'avoit pu lui faire abandonner.

C'eſt la qu'ils attendirent le jour; ne ſachant encore où ils étoient, comment ils en pourroient ſortir; ſi ils retrouveroient leur Canot; & dans ce cas, ſi leur fragile embarcation ſoutiendroit ce que n'avoit pu faire leur Vaiſſeau. --- Sans vivres; ſans habits; le reſte de leurs effets perdus; & déja loin des côtes de Port-Royal qu'ils avoient quitté la veille; mais le Ciel protégea ce bon pere & ſes triſtes compagnons.

Le jour ramena le calme ſur les eaux. Un tems clair leur permit de voir, à l'extrémité de l'horiſon; des terres qu'ils jugerent être celles qu'ils avoient quittées.

Leur Canot engagé dans les rochers leur ſervit, à l'aide de bras énervés de fatigue, & de beſoins de nourriture; avec deux ou trois rames ſauvées, ils arriverent enfin de nouveau à la Jamaïque, à *Old-Harbour* quelques lieues plus bas que d'où ils étoient partis.

Là, dépoſé ſur la greve, ſans effets, & ſans pour ainſi dire d'habits, la peau enlevée par le Soleil, leur ſeul recommandation, leur ſeul crédit étoit leur état. --- Ce ne fut pas ſans effet. Il étoit encote des cœurs compatiſſans dans ce lieu. --- Un M. *Mac-Leode*, *Ecoſſois*, un Capitaine de Vaiſſeau, nommé *Robert Dillon*, ſeront à jamais gravés dans mon cœur & dans mon ſouvenir.

Le premier offre à mon pere & à ſa fille un azile heureux, où il ſe refit de ſes fatigues, & ſoutint une maladie dangereuſe, moyennant les ſoins de ſes dignes hôtes.

Le ſecond ſe chargea de les tranſporter en France, ſans autre aſſurance que la parole d'un être malheureux, qu'il ne connoiſſoit que par ſes infortunes & le ton de candeur qui le caractériſoit.

De Penryn à Falmouth, delà à la Rochelle, & de la Rochelle à V..., le trajet fut court. Le premier mouvement fut la joie, le bonheur : -- Mais hélas ! ces momens ſi doux ſont de trop courte durée ! --- La ſeconde impreſſion dure encore. *Je l'ai héritée....* --- Ce ſont les inquiétudes qui accompagnent les affaires.

Quelques lettres de change arrivées plus heureuſement, (cet autre papier, foibles débris de de ceux de Law ou Laz) procurent à mon pere l'acquiſition d'une terre *rivale* de la ſienne. --- Nouvelle terre, nouvelles charges, *nouveau procès.*

Le riche ſeul avoit droit d'être propriétaire impunément en France. Juſtice, crédit, aiſance, avances néceſſaires, tout étoit à lui. -- delà eſt venue cette quantité de célibataires, agioteurs célebres aujourd'hui ; qui pour ſe ſouſtraire à toutes les entraves des propriétés & à tous les liens de la ſociété, attirent tout le numéraire des Cultivateurs dans la Capitale ; en font le ſéjour du luxe le plus outré, & de la dépravation, enfin le gouffre où vont s'engloutir

toutes les fortunes du Royaume. Je le sais par moi-même.

Je connois trop Paris hélas ! pour mon malheur.
C'est un cruel sejour pour qui sent bien son cœur ;
La gaieté qu'on y voit presque toujours est vice
Et l'on n'y rit jamais ou c'est avec malice.

Il est donc plus sage de revenir à nos champs ; mais une terre est devenue une piéce de fausse monoie, qu'on ne peut plus échanger pour des especes ; especes, sans lesquelles on ne peut vivre, ni s'acquitter, même avec la possession de belles & bonnes portions du sol qui alimente ses parasites.

Il faut enfin parler de moi pour en venir à mon résultat. --- Arrivé donc dans une corbeille, comme une de ces curiosités débarquées de la mer des Indes, je fus élevé ; instrui pour servir comme mes peres ; & vingt-trois ans de services écoulés, ayant éprouvé successivement, réformes, remplacemens, des dépenses, & la guerre ; sans pensions & sans graces ; payant au Gouvernement ce que je ne lui dois pas ; * n'en recevant pas ce qu'il me doit, ** tout cela m'au-

* On me fait payer plus de mille écus de treisiéme au Roi, pour une vente qui n'a pas eu lieu.

** Il m'étoit dû deux chartées de bois la semaine dans les bois du Roi & autres droits, que je ne reçois plus, & pour lesquels je paye cependant rente censive au Roi.

roit acquité ſans doute ; ſi un bon François croyoit pouvoir l'être : mais ſervant moi-même gratuitement, comme nous l'avons toujours fait ; ayant eu l'émulation néceſſaire d'être partout où je devois être & où l'honneur conduit, je n'ai pas raccommodé les affaires, que ma jeuneſſe ne me permettoit pas de connoître ; & quoique je m'en ſois ſérieuſement occupé depuis, le mal héréditaire, le mal civi-politique de ma partie m'a acueilli.

Dans les affaires de l'Amérique, j'ai payé bien cher... ma contribution pour ſa liberté.

Marié, & pere, j'ai voulu abdiquer toute propriété pour vivre à l'écart, acquitté, tranquille & content.

Mais vouloir impuiſſant ! --- Ce que j'ai pu exécurer en ce genre a rendu pour moi le remede plus cuiſant que le mal. La mauvaiſe foi, les formes, le défaut de numéraire des Provinces, tout.... m'a cloué ſur des débris de fonds, comme un *accuſé* ſur un cadavre en certain pays !

Et bien, j'ai pris mon parti, me tenant ſur la défenſive contre les attaques du ſort ; abſorbant les chagrins par les jouiſſances paiſibles de la nature & de la vie champêtre, je me ſuis clacmuré, je me ſuis fait Hermite, là comme ailleurs, & je partage encore ma panetiere & mon expérience entre mes enfants, & les bons laboureurs qui m'environnent. --- J'ai la ſatisfaction d'être leur Juge & leur Médecin béné-

vole ; le chef de leur petite adminiſtration, &, *depuis les nouveaux évennements*, le Chef-Elu de leur Milice Nationale. --- Avec ces témoignages, & mes lettres de ſervice, . . . je pouvois encore braver & ſoutenir les travaux & les embarras de la propriété mal aiſée, --- j'écrivois mes idées. --- N'en eût-on adopté qu'une, je me diſois, --- j'aurai toujours fait ce bien là à mes compatriotes ; & les petits travaux du *vieux Soldat Citoyen* ſont parvenus jusqu'au temple de la légiſlation.

Mais dans nos champs, comme à la Ville & à la Cour, l'ordre eſt renverſé. Nos bonnes gens ſont devenus des brigands. Ils pillent à main armée, en diſant : *C'eſt le droit de la Nation.* Ils s'étonnent de leur pouvoir, qui n'eſt que l'abus du vôtre, ci-devant, ils venoient me voir ; nous nous prenions la main. A preſent ils rougiſſent à ma rencontre. *On les a corrompus.* Qui les ramenera ? Qui pourra les gouverner ?

Les comeſtibles diſparoiſſent au bruit du ſalpêtre. Le droit du Seigneur m'importe peu ; Mais ceux de la Narure !... Si les oiſeaux & les animaux ont une nuance de penſée, de plus que celle que vous leur accordez ; ſi leur bon interprete, la Fontaine vivoit pour défendre leur cauſe ; ſi les Indiens, mes compatriotes, tout partiſans de la Nature, ou des Bramines, vous jugeoient ? --- Que pourriez-vous leur répondre ? Mais la volatille n'eſt pas le ſeul comeſtible, ou le ſeul avantage qui nous échappent en France, par la même cauſe.

Les fuſils ſont fuir le pain comme le gibier. --- Les mains deſtinées à tênir la charue ; celles de l'Artiſan dans les villes, du Navigateur dans les ports, occupées par des armes nuiſibles, à eux-mêmes & au commerce, ne le ſont pas par des inſtrumens utiles, *& tous meurent de faim.*

Il ~~ne~~ ſe fait ~~plus~~ ſur nos côtes un commerce de poudre, ces armes pourroient bien ſe tourner contre vous. Si à l'exemple de l'Angleterre vous ne vous hâtez de faire un Réglement dans les Milices, & ſur le port d'armes.

Les Fermiers ne payent plus. Comment payeroit-on les beſoins de l'Etat ? Et Paris va manquer de Bœufs, parce que vous les payez en papier.

Nos Cahiers renferment tous implicitement, -- *The depütes Will not act contrary to the intereſt of their ſuperiours.*

J'ai ſouffert dans mon cœur ! mais avec tranquilité, quand j'ai vu des malheurs cauſés par une effervefcence déraiſonnable. --- J'ai admiré & reſcenti de la joie, lorſque j'ai vu, enfin, des plans de conſtitution organiſés, qui me ſont eſpérer le bon ordre dans nos Municipalités, d'où doit renaître la vraie liberté raiſonnable, & le *bonheur de mon Roi*, ainſi que le reſpect qui lui ſont dus. --- Mais parmi d'autres inconvéniens, car je ne me donne pas pour un flatteur. Vous, Meſſieurs, qui travaillez ſans doute à détruire l'aſcendance de l'argent ſur des hommes ci-

vilifés, ce qui m'enchanteroit, --- pourquoi lui laiffez-vous des moyens de prépondérance ?

Pourquoi le fifc eft-il la feule des grandes corporations, fur laquelle vous n'ayez pas encore porté vos réformes, tandis que c'eft la plus défirée des peuples, dans les cahiers que vous avez rejettés.

Pourquoi n'établiffez-vous pas autant de juges de paix que de parroiffes ? *Pourquoi laiffez-vous encore fubfifter du papier monnoye ?*

Que des milliers d'avantures femblables à la mienne ; tant de familles ruinées en France par cette fauffe politique, vous fervent d'exemples, & vous déterminent à le profcrire de quelque nature, *de quelque couleur qu'elle foit*, & nous vous bénirons.

Enfuite permettez-moi, Meffieurs, de vous repréfenter une contradiction bien cruelle, dans vos décrets, pour les *malheureux*, *qui certainement feront en grand nombre*, & j'ofe dire que plus le nombre en fera grand, plus l'Etat en fouffrira.

Vous pouvez y remédier. --- Ne dites point qu'il n'eft pas dans l'ordre que vous reveniez fur vos décrets.

--- *Vous le devez.* --- Et il n'y a pas à héfiter... Quand il s'agit de faire le bien --- vous le pouvez, puifque vous l'avez déja fait ; en ce point même, & je vais vous le demontrer.

1°. N'avez-vous pas déclaré & décrété que vous n'attentriez point aux propriétés, & cependant vous l'avez fait. ---

Je ne décide point si vous avez bien fait. --- Vous avez du faire le bien général; *en remplissant les vues de vos commettans*, & c'est sur quoi vous devez sérieusement jetter les yeux.

2°. N'avez-vous pas décrété, que vos loix n'auroient aucun effet rétroactif? Cependant depuis ce décret par votre article, entr'autres sur les conditions nécessaires à l'éligibilité, vous décrétez que celui qui n'a put acquitter les dettes de son pere; souvent sans mourir de faim, lui & ses enfants sera exclu des droits de citoyen.

Il falloit donc distinguer celui qui devient ruiné par sa faute, de celui qui n'est pas coupable; --- &, sans être du nombre des exclus, je crois devoir vous ajouter, *qu'encore falloit-il d'abord réformer, parmi vous, tous ceux dans ce cas*, & ajourner la question à la générarion prochaine, parce qu'alors on aura pu profiter de vos bonnes leçons: --- mais l'état des choses jusqu'ici; la dépravation des mœurs, & du gouvernement, ne permettent pas de punir celui, qui dans sa jeunesse, n'ayant pu prévoir les reglements actuels, auroit suivi le torrent des événements, qui influent nécessairement sur tous les individus de la société, sur tout, sur les êtres sensibles; ou qui, plus heureusement dirigé, se trouveroit seulement la victime du désordre de sa patrie, dans lequel sa famille auroit été compromise.

Par cette loi, vous ôtez d'excellens citoyens à la nation. --- Il eſt moralement reconnu, que c'eſt l'adverſité, la néceſſité, & l'expérience qui forment les hommes.

Il n'y aura donc que ceux qui n'auront point éprouvés les traverſes & les viciſſitudes de la vie, ce que l'on appelle *les heureux*, les riches enfin pour la plupart, qui ſeront les Elus.

Voilà donc encore l'argent maître du monde; & tel qui auroit été choiſi par tous ces alentours, pour leur ſervir de guide & d'appui, ſe trouveroit exclu; par cela ſeul, qu'il auroit été & ſeroit malheureux; que lui & les ſiens, ſouvent, auroient été de trop bonne foi, & les victimes des vices & des intrigues de la ſociété; tandis que vous donnés *la préférence ſur lui à l'exécuteur des Hautes-Juſtices* ! &c. &c.

On en appelle *à l'humanité*, à la juſtice, à la raiſon. --- Croyez-vous qu'un canton, que les Aſſemblées primaires feront le choix d'un homme taré? - Non, -- *le malheureux*, *par ſa faute*, *s'il n'eſt bien corrigé*, *ne ſera* plus *choiſi*.

Vos vues ſont juſtes à cet égard. --- Il faut arrêter le déſordre dans toutes les parties, ou le prévoir; mais le médecin, *qui reçoit la confiance d'une famille* doit préférer les préſervatifs aux curatifs dangereux & violents.

Les nouveaux eſculapes d'un corps politique; ne doivent pas amputer des membres devenus ſains, parce qu'il y reſte une cicatrice, & qu'ils n'avoient pas traité cette maladie.

Vous ſaites trop crier vos malades. -- Déjà le plus patient gémit ; --- & chacun ſe répond, vous vous plaignez ; *& moi donc* !

Sur certains chefs, vous avez été trop lentement. -- Sur d'autres, vous allez trop vite.

Sur les premiers, -- vous avez trop tardé à répater le mal, à établir l'ordre, par les Municipalités, & dans *les finances dont les reſſources vous échappent de jour en jour*, & que *votre papier* va achever de ruiner.

Sur d'autres, -- *en faiſant* mal, à trop d'individus, à la fois, qui ne s'accoutument, & ne s'accoutumeront, qu'avec le temps, à ſouffrir, & moyennant *des ſoulagements proportionnés*. -- Mais vous, *qui n'êtes pas libres*, comment pourriez-vous donner la liberté ? Comment pourriez-vous modifier avec ſageſſe des loix précieuſes au fond, mais engendrées de l'union monſtrueuſe de l'oppreſſion & de la foibleſſe ? --- Réclamés donc d'abord, de vos commettans, la liberté des lieus, & celles des opinions, & nous aimerons à ſuivre vos opérations. Sinon, *prenez garde* ; --- que, trop jaloux de l'autorité, vous ne la perdiez toute entiere ; & nous, les fruits du bien que vous auriez pu nous faire, par une révolution heureuſe, deſirée du Souverain même, & de tout bon citoyen.

Mais la fermentation devient générale.

Et ceux qui écoutent aux portes . . , d'une maiſon en querelle, finiſſent par y entrer, & prendre des partis ſelon leurs intérêts.

252

Prenez garde. . . Vous êtes ſur le faîte de la roue ; mais elle ne tourne plus. --- La loi du mouvement eſt ſupérieure aux vôtres. --- Vous avez *enchaîné l'axe ;* mais les rayons ſe laſſent *de vous porter*, & ſont prêts à ſe rompre.

Signé, CHARLES GRANT.

Se trouve Chez GROUT, *Libraire à Bayeux.*
Chez MANOURY, l'aîné, *à Caen.*
Chez la Ve. MORIN, *Cul de Sac du Cocq St-Honoré à Paris.* &c.